



Beaulac-Garthby, le 28 février 2021

Objet : Lettre pour les non-résidents – Élections municipales à venir de novembre 2021

Madame, Monsieur,

Par la présente, nous tenons à vous aviser que des élections municipales sont prévues à l'ensemble du Québec, mais aussi à la municipalité de Beaulac-Garthby le 7 novembre 2021. C'est pourquoi, vous trouverez ci-joint deux exemplaires de formulaires relativement aux élections municipales à compléter, si ce n'est pas déjà fait, et **si vous désirez vous prévaloir de votre droit de vote le jour des élections**. Toutefois, veuillez noter s.v.p. que si, dans le passé, vous avez déjà rempli soit le formulaire Demande d'inscription ou le formulaire Procuration pour la municipalité de Beaulac-Garthby, ces formulaires demeureront valides pour chaque élection à venir et vous n'aurez pas à le compléter à chaque fois. Alors, si vous l'avez déjà produit, ne pas tenir compte de cette lettre.

Si vous ne désirez pas venir voter à Beaulac-Garthby alors vous n'avez pas à compléter ce formulaire.

Vous pouvez nous retourner le formulaire par la poste, par courriel munbeulacadm@sogetel.net ou par télécopieur 418 458-1127 **avant le 1^{er} août 2021**.

Bien à vous,

Philippe Côté
Président d'Élection

Procuration

pour désigner le copropriétaire indivis d'un immeuble
ou le cooccupant d'un établissement d'entreprise

Non
domicilié

Nous, personnes ayant le droit d'être inscrites sur la liste électorale ou référendaire, à titre de :

- copropriétaires de l'immeuble depuis le
 cooccupants de l'établissement d'entreprise depuis le

année	mois	jour

désignons, par la présente, à la majorité d'entre nous qui avons la qualité d'électeur ou de personne habile à voter :

_____ Prénom _____ Nom

Date de naissance		
année	mois	jour

comme personne¹ à être inscrite sur : la liste électorale municipale la liste électorale de la MRC
 la liste référendaire (si applicable)

Adresse de l'immeuble ou de l'établissement d'entreprise donnant droit à l'inscription² :

N° Rue, avenue, n° de lot

Ind. rég. Numéro de téléphone

Municipalité

Code postal

Adresse électronique

Adresse du domicile :

N° Rue, avenue, ...

Ind. rég. Numéro de téléphone

Municipalité

Code postal

Adresse électronique

Signature de la **majorité** des copropriétaires ou cooccupants qui sont des électeurs ou des personnes habiles à voter. Dans le cas où il n'y en a que deux, la signature des deux est **obligatoire**.

Prénom et nom (lettres moulées)	Signature	Date

1 Cette personne doit être majeure, citoyenne canadienne, ne pas être en curatelle ni coupable d'une manœuvre électorale frauduleuse et n'a pas le droit d'être inscrite prioritairement à un autre titre sur la liste électorale ou référendaire.

2 Pour tout renseignement concernant votre droit d'inscription, veuillez vous informer auprès de la municipalité.

PRENEZ NOTE que la procuration prend effet lors de sa réception et demeure valide tant qu'elle n'est pas retirée ou remplacée.